

LA MAISON D'ACCUEIL SAINT-PAUL

Fondée en 1978 par l'abbé Michel Diricq, ancien Doyen de Binche, et de jeunes chrétiens montois, la Maison d'accueil Saint-Paul accueille des hommes majeurs en grandes difficultés sociales à qui elle apporte l'hébergement, l'assistance au plan social et l'aide à la réinsertion.

La Maison Saint-Paul dispose de 51 lits répartis sur 3 lieux de vie, 2 maisons à Mons, dont une ouverte 24 heures sur 24 et 1 à Flénu.

Elle est agréée par le Ministère wallon de l'Action sociale et de la Santé.

Une équipe permanente de 23 personnes, direction, assistants sociaux, éducateurs, personnel administratif et logistique, assure le travail sur le terrain et la gestion journalière de l'association.

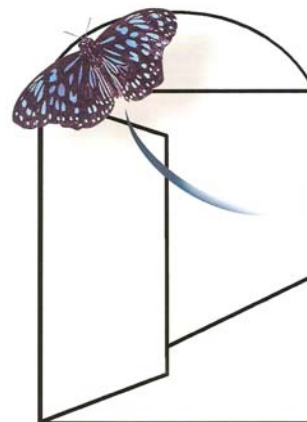
Une dizaine de volontaires apportent leur collaboration bénévole à différentes tâches : atelier d'alphabétisation et de dessin, fêtes, administration sans oublier le Conseil d'administration et l'Assemblée générale.

Voulez-vous devenir membre de notre Assemblée générale et/ou Bénévole, Contactez Patrick Marlière ou Lucie Mahieu au 065/34.80.94.

Notre compte :

BELFIUS BE82 7995 1594 9668

**Tout versement à partir de 40 €
Donne droit à l'exonération fiscale.**



P605178

Maison d'Accueil Saint-Paul A.S.B.L.

Rue Saint-Paul 17 à 7000 MONS

☎ 065/34.80.94

✉ secretariat@maison-saint-paul.be

f Maison d'Accueil Saint-Paul.

ECHO

de la Maison Saint-Paul

Périodique trimestriel

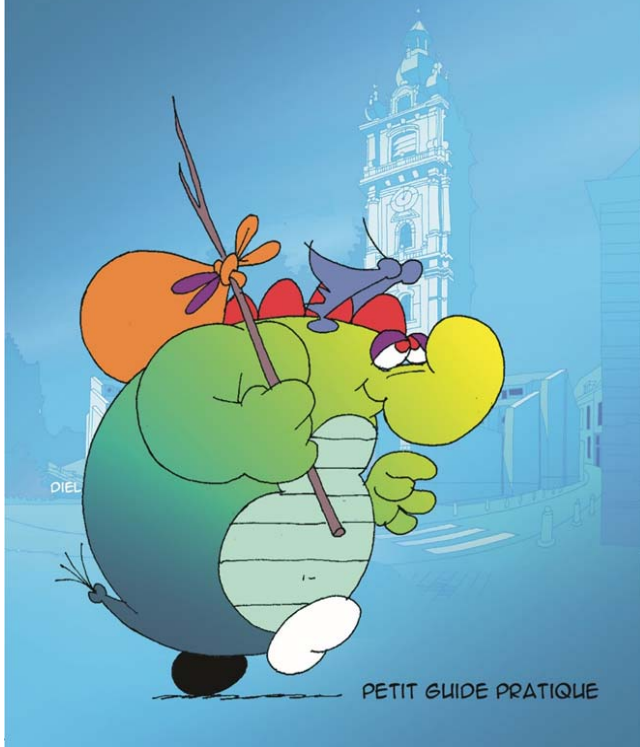
42° année

N° 163

Juin 2021

Éditeur responsable: Michel DIRICQ, rue Saint-Paul, 17 à 7000 Mons

LA MAISON D'ACCUEIL SAINT-PAUL



**Samedi 18 et
dimanche 19
septembre
2021**

**De 14 à 18
heures**

**Exposition
des dessins
du
bédéiste
DIEL**

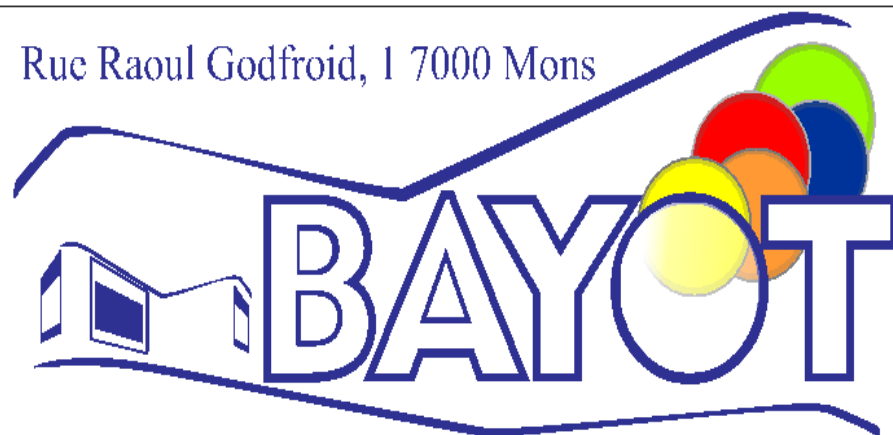
Bar, terrasse, cannelloni et boissons à emporter

Duo de cannelloni (viande et ricotta-épinards) de Chez Théo accompagnés de ses deux sauces (bolognaise et crème-jambon de Parme) et de son Parmesan à 12 €.

**Réservation pour les cannelloni par mail
(de préférence) : secretariat@maison-saint-paul.be
Ou par téléphone au 065 34 80 94.**

AVEC LE SOUTIEN DE

Rue Raoul Godfroid, 1 7000 Mons



Tel 065/33.53.01 www.bayot.be



CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION - VENTILATION

AV. NOUVELLES TECHNOLOGIES, 67
7080 FRAMERIES

Et d'ajouter : « Lorsqu'une demande est portée au bon endroit, à la bonne personne, et bien il arrive qu'on ne reçoive pas de réponse. On doit travailler avec cette nouvelle réalité (...). Bien que des aides existent, elles n'arrivent pas auprès du public concerné car elles sont inaccessibles et complètement en dehors des réalités du terrain ». Et de conclure en dressant « un constat alarmant sur la perte de confiance entre les institutions et les travailleurs sociaux. Si déjà le public concerné par les aides rencontrait des difficultés à les demander, c'est désormais ceux qui sont censés les aider à y accéder qui perdent la foi ».

C'est bien notre sentiment, en effet. Sans autre choix pour continuer à exercer leur métier, Thierry, Barbara, Ingrid et Blandine sont très pondérés dans leur indignation. C'est moins mon cas. A l'instar d'une épouvantable mûre qui rongerait nos structures sociales, je suis convaincue qu'il est extrêmement urgent d'intervenir pour sauver l'édifice !

■ « *Pourtant le monde ne s'est pas tout à fait arrêté, indique encore notre rapport d'activité 2020. Malgré la crise, les travailleurs accueillis doublent leur score (4.8% en 2020, 1.6% en 2019) et leur proportion augmente encore avec le séjour (8.7%, 3%)* ».

■ *Mais encore : « La crise sanitaire allonge la durée moyenne de séjour de 40 jours, la portant à 148 jours, mais les installations sont en hausse alors que les expulsions et les départs volontaires diminuent. Ainsi, en 2020, 38 hébergés ont clôturé leur séjour par une installation, autant de baux rédigés ou vérifiés, d'états des lieux, d'assurances et de contrats énergétiques contractés, d'équipements achetés et de meubles montés, de plans d'action et d'encouragements, autant de petites victoires savourées pour nous tous ».*

Que toutes ces petites victoires ouvrent des brèches et renforcent la créativité. « Nous ne perdons pas un brin d'herbe de l'espoir » écrivait Paul Eluard aux heures les plus sombres de l'Histoire.

Lucie MAHIEU

La face cachée de la pandémie.

Thierry hausse les épaules. « Je ne sais plus ce qu'il faut faire » dit-il mi dubitatif, mi résigné. Il vient de renvoyer une quatrième fois le même formulaire C1 dans un syndicat pour débloquent l'allocation de chômage du mois de mars de Joël. Du mois de mars, nous sommes en juin ! Il faut avouer que la situation de Joël est un formidable imbroglio. Même une double ligne du temps retraçant ses lieux de vie et moyens de subsistance ne nous éclaire pas. Pourtant, quand il raconte l'histoire, elle tient la route. Joël travaillait dans l'HORECA à la capitale jusqu'à ce que la pandémie n'en fasse un « chômeur COVID ». Son couple n'a pas résisté à la baisse du revenu et à la cohabitation H 24. C'est ce qui l'a amené chez nous. Pourtant, ils s'aiment et aiment leur petit garçon. Alors ils ont tenté une réconciliation en s'installant, en famille, dans une ville voisine. Ça n'a pas duré. Joël est revenu. Il a repris le travail. Ça n'a pas duré non plus, les affaires démarrant difficilement.

Posons là-dessus, comme des calques successifs, les démarches qu'imposent cette histoire et les administrations qui interviennent. Les communes et agents de quartier traitent les changements de domicile, récupération de codes PIN et annotations sur la carte d'identité. Le FOREM et les syndicats s'occupent du chômage COVID d'abord, classique ensuite. Les CPAS examinent l'octroi d'avances en attendant le chômage et la récupération de ces avances, évidemment. La mutuelle couvre les soins de santé. Toutes ces instances interviennent en fonction du domicile et de la situation de famille. Imaginez le tableau quand on change les deux en période de télétravail pour tout le monde ! Et c'est sans compter les quelques dettes de vie du ménage et la petite pension alimentaire qu'il faudra négocier.

A ses petits gestes rapides et sa façon de hocher la tête, on devine l'agacement de Barbara. Théo a perdu sa carte d'identité dans les épisodes troublés qui précèdent son accueil. Ses voix lui jouent des tours quand il n'a pas son traitement à temps. C'est une souffrance inimaginable pour le quidam. Commandée, sa nouvelle carte d'identité suivra les fameux codes qui ouvrent les portes des administrations.

Ponctuel au nouveau rendez-vous prévu ce matin, Théo « commande » ses codes au lieu de les « récupérer ». L'employée, bien gentille, ne vérifie pas et recommande le précieux sésame qui attend déjà Théo dans ses tiroirs ! Soit, reprenons rendez-vous.... Dans six jours, ça ira !

Ingrid, dont la rigueur est une précieuse qualité, est en colère. « Là, ils vont être hors délai ! » s'exclame-t-elle, exaspérée par le retard que prend une malheureuse demande d'aide sociale au CPAS pour la prise en charge de frais de lunettes. Ce « hors délai » est une nouvelle réalité dramatique quand les maigres revenus ne laissent pas de marge de manœuvre.

Alors, ces courriels anodins comme : « J'ai bien votre situation en tête, Monsieur, mais mon chef est en télétravail. Il pourra examiner votre demande courant de la semaine prochaine » finissent par miner, quand ce n'est pas : « Votre courrier est bien enregistré. Le délai de traitement est de trois semaines » ou pire : « Cette boîte mail ne génère pas de réponse ».

Au service de guidance post-hébergement, l'invariable sourire de Blandine est à peine altéré par son débit de parole qui trahit l'impatience. Encoder sur le site ad hoc les noms et rendez-vous de la septantaine de bénéficiaires qu'elle accompagnera, pour la plupart, au centre de vaccination révèle l'abysse entre les belles intentions politiques, leur mise en pratique et la réalité de vie des plus éloignés du cœur du système. La rupture de contact entre ses ouailles et les administrations l'inquiète. Là où le maillage tissé au fil du temps en maison d'accueil et en post-hébergement permettait aux gens de reprendre la main dans leur situation, le contexte actuel les en dépossède brutalement. Rédiger des mails, s'encoder sur une plate-forme et comprendre les procédures dépasse tellement leurs compétences même si, évidemment, ils utilisent Facebook et les chats.

La situation perdure depuis plus d'un an maintenant. Le rapport d'activité 2020 en fait déjà état :

■ « Malgré des législations favorisant le maintien des droits sociaux, comme le RIS de rue et l'adresse de référence, un

pourcentage croissant de notre public arrive chez nous privé de revenu (42.3% en 2020, 36% en 2019). L'efficacité de ces dispositifs est-elle mise à mal par la lourdeur des procédures ?

■ Crise sanitaire ou pas, la proportion de chômeurs indemnisés recule. Est chômeur celui qui a travaillé longtemps et régulièrement, une caste qui se raréfie !

■ Depuis mi-mars 2020, toute démarche se fait à distance, une charge énorme pour le service social et une regrettable privation d'implication pour nos résidents. Le télétravail provoque des situations ubuesques: trois réponses simultanées mais antagonistes à la même demande d'information, l'impossibilité d'obtenir une attestation parce qu'il n'y a personne au bureau pour réceptionner le document que l'imprimante éjecte... Au JT, passent les photos que Persévérance envoie depuis la planète Mars mais il n'y a pas moyen d'avoir un papier du bureau d'à côté !

■ Le Règlement Général de Protection des Données, censé protéger les gens, leur complique la vie : des envois par la poste plutôt qu'en ligne, des informations communiquées uniquement au bénéficiaire qui ne les comprend pas.

■ Les dépassements des délais légaux d'examen d'un dossier, dérive installée ou effet COVID ?

■ La perte de contact entre administrations au service du public et administrés, dérive ou effet COVID ?

■ Quelle place pour l'humain, à fortiori le plus faible, quand nous voilà réduits au statut de client plutôt qu'acteur ? Tous les services sont en nécessité de faire du chiffre, seul baromètre de leur efficacité. À faire froid dans le dos ! »

Sur le terrain, nombreux font ce constat comme le dénonce Garance Fitch Boribon sur la page RTBF Info du 22 avril dernier. « La situation des services sociaux est de plus en plus critique. La pandémie n'a fait qu'augmenter la précarité et, particulièrement, le phénomène du non-recours aux droits sociaux (...). La perte de contact humain dans les services a accentué ce phénomène. Ysaline Vranckx, assistante sociale à Babel, une consultation pluridisciplinaire pour personnes présentant des difficultés psychiques, décrit la situation comme "désastreuse et révoltante" (...) dénonçant le côté toujours plus conditionné et arbitraire des démarches à réaliser ».

